Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500077-20260410-2026_20-DE

Commune d'Aubigné

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Séance du 07/04/2026

Nombre de membres 11	
Présents	Qui ont pris part au vote
11	11

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 7 Avril à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Aubigné se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RICHARD Bruno, Maire, en session ordinaire, convoqués le 31/03/2026, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Présents : M. RICHARD Bruno, Maire, Mmes : BOSC Sophie, FROGERAIS Lydie, JAMAUX Johanna, MOREL Nathalie, TIRARD Romy, M : CHAMPALAUNE Dominique, DENIAUD Bruno, DENIER Emmanuel, LEFEUVRE Aurélien, VASNIER Pascal

Excusés :

Procurations :

A été nommé(e) secrétaire : M DENIAUD Bruno

2026/20 – Commission Communale Impôts Directs

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.
La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les personnes suivantes ont été nommées :

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500077-20260410-2026_20-DE

Titulaires :	Suppléants
- Bruno DENIAUD	- Dominique CHAMPALAUNE
- Lydie FROGERAIS	- Sophie BOSC
- Nathalie MOREL	- Emmanuel DENIER
- Aurélien LEFEUVRE	- Romy TIRARD
- Pascal VASNIER	- Pierre Yves GIRAUD
- Johanna JAMAUX	- Lénaic GUILLOSSOU
- Youri MOYSAN	- Jacky DARTOIS
- Stéphanie SAUVEE	- Jean Charles GRUEL
- Isabelle LETOURNOUX	- Philippe LEMEE
- Aurélie MIRAMONT	- Maxime ROBERT
- Valérie BORDES	- Anaïs LEBOIS LE MARTELOT
- Sylvain BRIZAY	- Jean Michel DELAVOIX

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'**UNANIMITE** :

- **APPROUVE** la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

Le Maire
Bruno RICHARD

MAIRIE D'AUBIGNÉ (ILLE-ET-VILAINE)

Le secrétaire de séance :
M DENIAUD Bruno